

liberté hier.

## **LINAS** Le maire condamné pour favoritisme

**F**RANÇOIS PELLETANT, maire DVD de Linas, a été condamné par le tribunal d'Evry à 4 000 € d'amende et 12 000 € de dommages et intérêts pour « atteinte à l'égalité des candidats » dans le cadre d'un concours d'architecte pour la création d'un pôle culturel en 1999. La justice reproche à l'élu de ne pas avoir convoqué l'un des finalistes dudit concours et d'avoir retenu un cabinet qui n'a pas fourni toutes les pièces fiscales et administratives. Le maire a payé l'amende mais a décidé de faire appel.

**VIVRE EN ESSONNE**